

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les Sociétaires de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte le :

Vendredi 31 mars 2023 à 09h00

A l'Auditorium de l'Osmose du Crédit Agricole Brie Picardie 8 Rond -Point Simone Veil 77700 CHESSY.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le projet de résolutions a été publié au BALO le 10 mars 2023.

Les documents prévus par l'article R225-83 du code du commerce sont tenus à la disposition des sociétaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout sociétaire peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents ;
- Tout sociétaire peut en prendre connaissance à l'adresse suivante : « Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie, 500 rue Saint-Fuscien 80095 Amiens. », pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'assemblée.